

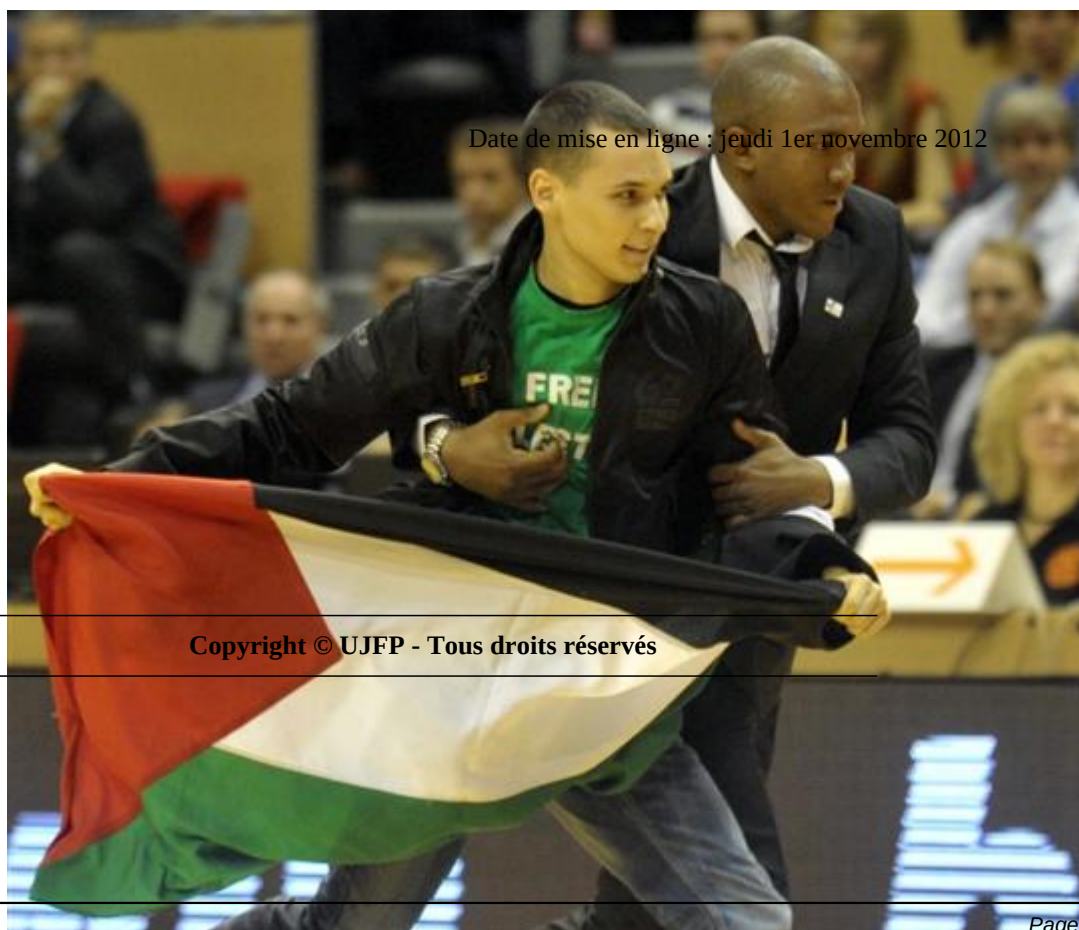


Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article2417>

Comment j'ai été brutalisé par le Mossad, dans mon pays. (photo + vidéo)

- Pour comprendre - Témoignages -



Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Voici le récit exact de ce qui s'est passé vendredi soir au match de basket qui se déroulait à Chalon sur Saône, où l'équipe de la ville jouait contre l'équipe israélienne du Maccabi Tel Aviv.

Je suis venu au match avec un drapeau dans l'intention de l'exposer dans les tribunes pour exprimer mon soutien au peuple palestinien.

Mais le stade se trouvait quadrillé de policiers en civil et en uniformes, ainsi que de chiens, et très vite d'autres jeunes visiblement en déplacement pour la même cause ont été arrêtés, fouillés, interrogés, et encerclés de policiers les empêchant de faire le moindre mouvement.

Voyant qu'ils étaient ainsi immobilisés, j'ai décidé de montrer le drapeau palestinien que j'avais gardé sur moi, et suis entré sur le terrain quelques secondes avec mon drapeau visible, avant d'être ceinturé et embarqué.

Une dizaine d'agents de sécurité en costumes noirs m'ont escorté dans les coulisses du Colisée, dont l'un particulièrement virulent qui me mettait des gros coups de poing dans le crâne, à l'arrière de la tête, pendant mon parcours jusqu'au responsable du dispositif.

Certains ne parlaient pas français entre eux, et je fus davantage renseigné, quand l'un d'entre eux s'arrêta pour demander aux autorités locales de vérifier l'identité d'un journaliste qui se trouvait dans le carré de presse .

Apprenant qu'il était palestinien (et journaliste) il demanda son évacuation et son embarcation au poste pour interrogatoire.

A la lecture du reportage publié par le quotidien local "Le Journal de Saône-et-Loire", j'ai appris, après ma libération, des détails supplémentaires sur l'implication directe du Mossad, de A à Z, dans le déroulement de la soirée à Chalon sur Saône. Ce que je trouve particulièrement choquant.

J'apprends également qu'une femme avait été arrêtée pour avoir brandi un drapeau palestinien à la sortie du stade, une fois le match terminé ! Elle ne fut libérée qu'à 6 H du matin.

Une fois mis en cellule, j'ai eu droit à diverses insultes de la part de policiers qui venaient me traiter de "Pauv' con" et autres amabilités.

Puis l'officier de police judiciaire vint me dire que j'allais être inculpé pour incitation à la haine raciale.

Alors que je réfutais une telle accusation, il me déclara que c'est lui décidait, pas moi.

Une femme médecin est ensuite venue me sermonner de manière arrogante. Je lui ai dit de s'occuper de m'ausculter et signalé les coups qui m'avaient été portés au crâne, sans que cela ait l'air de la troubler.

Je fus ensuite renvoyé dans ma cellule, où je me retrouvai en compagnie d'une personne âgée et ivre, alors qu'il n'y avait qu'un seul lit dans ce local exigu.

Après audition le lendemain, où je n'avais rien à déclarer, il me fut signifié à 13 H 30 que j'allais être déféré devant un tribunal pour une comparution immédiate.

A 15 H, quand ce fut mon tour de comparaître, le juge me posa une série de questions pour savoir si la haine était le moteur de mon action. Je répondis que mon geste, parfaitement pacifique, avait pour but de dénoncer la politique

Comment j'ai été brutalisé par le Mossad, dans mon pays. (photo + vidéo)

d'un Etat et que j'avais pour amis des Israéliens, qui eux aussi s'opposaient dans leur pays à la politique coloniale et aux exactions contre les Palestiniens.

Après une suspension de séance, le juge fit savoir qu'il acceptait mon refus d'une comparution immédiate et ma demande de report du procès, afin que je puisse préparer ma défense.

Mon procès aura donc lieu le vendredi 9 novembre prochain à 15 H au Tribunal de grande Instance (TGI) de Chalon sur Saone, et je vous remercie de votre présence et de votre soutien face à cette manière d'inverser les rôles, et de vouloir criminaliser des personnes qui luttent pour le respect des droits de l'homme et du Droit International.

Layli

Voici la vidéo :

Et la photo :



Crédit photo : <http://www.lejsl.com/edition-de-cha...>